﴿ (50). Et le roi dit : « Amenez-le-moi ! » Puis, lorsque l'émissaire arriva auprès de lui, il (Yûsuf) dit : « Retourne auprès de ton maître et demande-lui : "Quelle était la raison qui poussa les femmes à se taillader les mains ?" Mon Seigneur connaît bien leur ruse. » (51). Alors, il (le roi) dit : « Qu'est-ce donc qui vous a poussées à essayer de séduire Yûsuf ? » Elles dirent : « A Allah ne plaise ! Il n'a commis aucun mal à notre connaissance. » Et la femme d'Al-'Azîz dit : « Maintenant la vérité s'est manifestée. C'est moi qui ai voulu le séduire. Et il est certes du nombre des véridiques ! (52). Cela afin qu'il sache que je ne l'ai pas trahi en son absence, et qu'en vérité Allah ne guide pas la ruse des traîtres. (53). Je ne m'innocente cependant pas, car l'âme est très incitatrice au mal, à moins d'être touchée par la miséricorde de mon Seigneur. Mon Seigneur est certes Pardonneur et Très-Miséricordieux. » ﴾

Le roi apprit l'histoire de Yûsuf et des femmes de la cité (V50-53)

Allah nous informe des propos tenus par le roi lorsqu'il entendit l'interprétation de son rêve faite par Yûsuf. Elle lui parut très pertinente et il reconnut alors le mérite, la science et le don de Yûsuf pour interpréter les rêves, ainsi que sa piété, c'est pourquoi il ordonna qu'on le sorte de prison et qu'on le lui amène.

Il envoya un émissaire qui informa Yûsuf de sa libération. Celui-ci refusa toutefois de sortir de prison avant d'être totalement blanchi des accusations émises à son encontre par la femme d'Al-'Azîz. Il voulait que l'on reconnaisse que son emprisonnement n'avait pas lieu d'être et, qui plus est, était injuste.

Le Prophète Muḥammad ﷺ n'a d'ailleurs eu de cesse de louer les mérites et notamment la patience de Yûsuf. Il dit à son sujet : **« Si j'étais resté en prison aussi longtemps que Yûsuf, je me serais assurément empressé d'accepter la libération. »**[153]

Le roi réunit donc les femmes qui s'étaient tailladé les mains chez la femme d'Al-'Azîz et leur demanda : ﴿ **Qu'est-ce donc qui vous a poussées à essayer de séduire Yûsuf ?** ﴾, visant par cette question principalement la femme d'Al-'Azîz.

Elles lui répondirent, attestant de son caractère irréprochable : ﴿ **A Allah ne plaise ! Il n'a commis aucun mal à notre connaissance.** ﴾

[153] Extrait d'un hadith rapporté par Aḥmad (2/326), *Fatḥ Al-Bârî* (8/216), Muslim (1/133). Voir aussi un autre hadith similaire rapporté par Aḥmad (2/346).

La femme d'Al-'Azîz prit alors la parole, indiquant que la vérité était enfin apparue au grand jour, comme l'expliquent Ibn 'Abbâs, Mujâhid et d'autres[154], et que Yûsuf était bien véridique lorsqu'il disait que c'était elle qui avait voulu le séduire.

Puis, elle ajouta : ﴿ **Cela afin qu'il sache que je ne l'ai pas trahi en son absence, et qu'en vérité Allah ne guide pas la ruse des traîtres.** ﴾ C'est-à-dire, afin que son mari sache que l'adultère n'a point eu lieu, qu'elle n'a fait qu'essayer de le séduire, mais qu'il s'est refusé à elle.

Et certes, elle lui fit ces avances parce que ﴿ **l'âme est très incitatrice au mal, à moins d'être touchée par la miséricorde de mon Seigneur** ﴾, qui la préserve alors du péché.

Ceci est l'interprétation la plus juste de ces versets. Toutefois, certains ont dit que ces paroles ont été prononcées par Yûsuf et non par la femme : ﴿ « **Cela afin qu'il sache que je ne l'ai pas trahi en son absence, et qu'en vérité Allah ne guide pas la ruse des traîtres. Je ne m'innocente cependant pas, car l'âme est très incitatrice au mal, à moins d'être touchée par la miséricorde de mon Seigneur. Mon Seigneur est certes Pardonneur et Très-Miséricordieux.** » ﴾

C'est-à-dire, il indique qu'il aurait renvoyé l'émissaire du roi afin de prouver au roi et à Al-'Azîz son innocence et que ce dernier sache qu'il ne l'a guère trahi avec son épouse. Or il est plus probable que la première interprétation soit juste, car ces paroles suivent d'autres paroles de la femme d'Al-'Azîz et il apparaît que Yûsuf n'était pas présent à ce moment-là.

﴿ وَقَالَ ٱلْمَلِكُ ٱئْتُونِى بِهِۦٓ أَسْتَخْلِصْهُ لِنَفْسِى ۖ فَلَمَّا كَلَّمَهُۥ قَالَ إِنَّكَ ٱلْيَوْمَ لَدَيْنَا مَكِينٌ أَمِينٌ ﴿٥٤﴾ قَالَ ٱجْعَلْنِى عَلَىٰ خَزَآئِنِ ٱلْأَرْضِ ۖ إِنِّى حَفِيظٌ عَلِيمٌ ﴿٥٥﴾ ﴾

﴿ **(54). Et le roi dit : « Amenez-le-moi : je me le réserve pour moi-même ! » Et lorsqu'il lui eut parlé, il dit : « Tu es dès aujourd'hui près de nous, en une position d'autorité et de confiance. » (55). Et il (Yûsuf) dit : « Assigne-moi les dépôts du territoire ; je suis bon gardien et connaisseur. »** ﴾

La place de Yûsuf auprès du roi (V54-55)

Allah nous informe qu'après son innocence reconnue et une fois son honneur lavé de toute accusation, le roi décida de prendre Yûsuf parmi les gens de son entourage et parmi ses conseillers.

[154] At-Tabarî (16/138).

﴿ **Et lorsqu'il lui eut parlé** ﴾, c'est-à-dire après s'être entretenu avec lui et avoir découvert ses qualités exceptionnelles, tant physiques que morales, il lui annonça qu'il allait faire de lui son homme de confiance et lui accorder une position élevée.

Yûsuf vanta alors ses mérites, ce qui est permis lorsque les gens ignorent les qualités et compétences d'une personne, en disant : ﴿ **Assigne-moi les dépôts du territoire ; je suis bon gardien et connaisseur.** ﴾ Il lui demanda de le laisser gérer les dépôts, qui étaient des pyramides où l'on conservait les récoltes. Yûsuf était désireux de gérer ces affaires au mieux, au vu des années de disette qu'il avait prédites, et il fut honoré par l'acceptation de sa proposition par le roi.

﴿ وَكَذَٰلِكَ مَكَّنَّا لِيُوسُفَ فِي ٱلْأَرْضِ يَتَبَوَّأُ مِنْهَا حَيْثُ يَشَآءُ ۚ نُصِيبُ بِرَحْمَتِنَا مَن نَّشَآءُ وَلَا نُضِيعُ أَجْرَ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٥٦﴾ وَلَأَجْرُ ٱلْآخِرَةِ خَيْرٌ لِّلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَكَانُوا۟ يَتَّقُونَ ﴿٥٧﴾ ﴾

﴿ (56). Ainsi avons-Nous affermi [l'autorité de] Yûsuf dans ce territoire et il s'y installait là où il le voulait. Nous touchons de Notre miséricorde qui Nous voulons et ne faisons pas perdre aux hommes de bien la récompense [de leurs œuvres]. (57). Et la récompense de l'au-delà est meilleure pour ceux qui ont cru et ont pratiqué la piété. ﴾

La position d'autorité accordée à Yûsuf en Egypte (V56-57)

﴿ **Ainsi avons-nous affermi [l'autorité de] Yûsuf dans ce territoire** ﴾, l'Egypte, ﴿ **et il s'y installait là où il le voulait** ﴾, c'est-à-dire il faisait ce qu'il voulait, comme l'expliquent As-Suddî et 'Abdu-r-Rahmân Ibn Zayd Ibn Aslam, ou bien il se déplaçait librement, après avoir été auparavant emprisonné, selon Ibn Jarîr.[155]

﴿ **Nous touchons de Notre miséricorde qui Nous voulons et ne faisons pas perdre aux hommes de bien la récompense [de leurs œuvres].** ﴾ Allah récompensa Yûsuf pour sa patience, que ce soit vis-à-vis de ses frères ou vis-à-vis de la femme d'Al-'Azîz, en lui accordant Son soutien, Sa victoire et Sa sécurité.

﴿ **Et la récompense de l'au-delà est meilleure pour ceux qui ont cru et ont pratiqué la piété.** ﴾ Et ce qu'Allah lui réserve dans l'au-delà est assurément bien meilleur que le pouvoir qu'Il lui a accordé ici-bas. Ceci rappelle la parole d'Allah au Prophète Sulaymân :

[155] At-Tabarî (16/151, 152).

﴿ هَٰذَا عَطَآؤُنَا فَٱمۡنُنۡ أَوۡ أَمۡسِكۡ بِغَيۡرِ حِسَابٖ ﴿٣٩﴾ وَإِنَّ لَهُۥ عِندَنَا لَزُلۡفَىٰ وَحُسۡنَ مَـَٔابٖ ﴿٤٠﴾ ﴾

« Voilà Notre don, distribue-le ou retiens-le sans avoir à en rendre compte ! » Et il a une place rapprochée de Nous et un beau refuge. » [156]

Par la suite, Yûsuf fut nommé gouverneur d'Egypte, à la place d'Al-'Azîz, par le roi Ar-Rayyân Ibn Al-Walîd, qui devint ensuite croyant, par l'intermédiaire de Yûsuf.

﴿ وَجَآءَ إِخۡوَةُ يُوسُفَ فَدَخَلُواْ عَلَيۡهِ فَعَرَفَهُمۡ وَهُمۡ لَهُۥ مُنكِرُونَ ﴿٥٨﴾ وَلَمَّا جَهَّزَهُم بِجَهَازِهِمۡ قَالَ ٱئۡتُونِي بِأَخٖ لَّكُم مِّنۡ أَبِيكُمۡۚ أَلَا تَرَوۡنَ أَنِّيٓ أُوفِي ٱلۡكَيۡلَ وَأَنَا۠ خَيۡرُ ٱلۡمُنزِلِينَ ﴿٥٩﴾ فَإِن لَّمۡ تَأۡتُونِي بِهِۦ فَلَا كَيۡلَ لَكُمۡ عِندِي وَلَا تَقۡرَبُونِ ﴿٦٠﴾ قَالُواْ سَنُرَٰوِدُ عَنۡهُ أَبَاهُ وَإِنَّا لَفَٰعِلُونَ ﴿٦١﴾ وَقَالَ لِفِتۡيَٰنِهِ ٱجۡعَلُواْ بِضَٰعَتَهُمۡ فِي رِحَالِهِمۡ لَعَلَّهُمۡ يَعۡرِفُونَهَآ إِذَا ٱنقَلَبُوٓاْ إِلَىٰٓ أَهۡلِهِمۡ لَعَلَّهُمۡ يَرۡجِعُونَ ﴿٦٢﴾ ﴾

(58). Et les frères de Yûsuf vinrent et se présentèrent auprès de lui. Il les reconnut, mais eux ne le reconnurent pas. (59). Et quand il leur eut fourni leur provision, il dit : « Amenez-moi un frère que vous avez de votre père. Ne voyez-vous pas que je donne la pleine mesure et que je suis le meilleur des hôtes ? (60). Et si vous ne me l'amenez pas, alors il n'y aura plus de provision pour vous, chez moi, et vous ne m'approcherez plus. » (61). Ils dirent : « Nous essayerons de persuader son père. Certes, nous y parviendrons. » (62). Et il dit à ses serviteurs : « Remettez leurs marchandises dans leurs sacs ; peut-être les reconnaîtront-ils quand ils seront de retour vers leur famille et peut-être qu'ils reviendront. »

La visite des frères de Yûsuf en Egypte (V58-62)

Les exégètes expliquent que la raison de la venue des frères de Yûsuf en Egypte était la famine qui avait touché toute l'Egypte, mais aussi le pays de Kan'ân où vivaient Ya'qûb et sa famille.

Aux sept années de prospérité avaient en effet succédé sept années de sécheresse et Yûsuf avait géré efficacement les récoltes, si bien qu'il avait obtenu une grande réserve de grains, qu'il distribuait aux gens. C'est ainsi que les gens venaient de tout horizon pour s'approvisionner auprès de lui. Seulement, il n'offrait à chacun que la charge d'un chameau par an.

[156] S38 V39-40.

Yûsuf était une réelle miséricorde de la part d'Allah pour le peuple d'Égypte. Il ne mangeait pas à sa faim et se contentait d'un seul repas en milieu de journée, afin que les réserves suffisent pour les sept années de disette à venir. Le roi et les siens en firent de même.

C'est donc ainsi que les dix frères de Yûsuf se rendirent auprès de ce dernier, sur ordre de leur père, qui avait entendu dire que le gouverneur d'Égypte vendait de quoi se nourrir à un prix raisonnable. Ils avaient emporté avec eux des marchandises qu'ils comptaient échanger.

Seul Binyâmîn, le frère germain de Yûsuf, resta auprès de son père.

Lorsqu'ils arrivèrent auprès de Yûsuf, ils le trouvèrent assis entouré du prestige qui sied à son rang et ils ne le reconnurent pas, bien que lui les reconnût, parce qu'ils s'étaient séparés de lui alors qu'il était encore jeune.

﴿ **Et quand il leur eut fourni leur provision, il dit : « Amenez-moi un frère que vous avez de votre père. Ne voyez-vous pas que je donne la pleine mesure et que je suis le meilleur des hôtes ?** ﴾ Après leur avoir accordé généreusement leurs provisions et les avoir fait charger sur leurs montures, il leur demanda d'amener leur frère, qu'ils avaient au préalable mentionné tandis que Yûsuf les avait questionnés au sujet de leur famille, afin de s'assurer de la véracité de leurs propos.

Il les menaça ensuite en disant : ﴿ **Et si vous ne me l'amenez pas, alors il n'y aura plus de provision pour vous, chez moi, et vous ne m'approcherez plus** ﴾, je n'accepterai plus de vous approvisionner.

Ils lui répondirent qu'ils feraient tout leur possible pour accéder à sa demande : ﴿ **Nous essayerons de persuader son père. Certes, nous y parviendrons.** ﴾

Yûsuf demanda ensuite à ses esclaves de remettre dans leurs affaires les marchandises qu'ils avaient échangées, sans qu'ils ne le remarquent, car il craignait qu'ils n'eussent pas d'autres marchandises à échanger la prochaine fois. D'après un autre avis, il leur rendit les marchandises parce qu'il trouvait détestable d'accepter des membres de sa famille de la marchandise en échange de nourriture. Enfin, il a aussi été dit qu'il voulait les faire revenir, car ils seraient embarrassés de retrouver leurs marchandises dans leurs affaires. Et Allah est le plus savant.

﴿ فَلَمَّا رَجَعُوٓا۟ إِلَىٰٓ أَبِيهِمْ قَالُوا۟ يَٰٓأَبَانَا مُنِعَ مِنَّا ٱلْكَيْلُ فَأَرْسِلْ مَعَنَآ أَخَانَا نَكْتَلْ وَإِنَّا لَهُۥ لَحَٰفِظُونَ ﴿٦٣﴾ قَالَ هَلْ ءَامَنُكُمْ عَلَيْهِ إِلَّا كَمَآ أَمِنتُكُمْ عَلَىٰٓ أَخِيهِ مِن قَبْلُ فَٱللَّهُ خَيْرٌ حَٰفِظًا وَهُوَ أَرْحَمُ ٱلرَّٰحِمِينَ ﴿٦٤﴾ ﴾

« (63). Et lorsqu'ils revinrent à leur père, ils dirent : « Ô notre père, il nous sera refusé de nous ravitailler [en grain], envoie donc avec nous notre frère, afin que nous obtenions des provisions ! Nous prendrons soin de lui. » (64). Il dit : « Vais-je vous le confier comme, auparavant, je vous ai confié son frère ? Mais Allah est le meilleur Gardien, et Il est le plus Miséricordieux des miséricordieux. » »

Les frères de Yûsuf demandèrent à leur père la permission d'emmener leur frère Binyâmîn (V63-64)

Allah nous informe des propos tenus par les frères de Yûsuf une fois de retour auprès de leur père : « **Ô notre père, il nous sera refusé de nous ravitailler [en grain], envoie donc avec nous notre frère, afin que nous obtenions des provisions ! Nous prendrons soin de lui.** »

Ils lui demandèrent de les laisser emmener leur frère Binyâmîn avec eux afin qu'ils s'approvisionnent en nourriture.

Certains ont lu le terme « naktal » en disant « yaktal », ceci signifierait donc que c'est Binyâmîn qui s'approvisionnerait.

Ils lui promirent de bien veiller sur lui, et ils en avaient dit autant au sujet de Yûsuf :

﴿ أَرْسِلْهُ مَعَنَا غَدًا يَرْتَعْ وَيَلْعَبْ وَإِنَّا لَهُۥ لَحَٰفِظُونَ ﴿١٢﴾ ﴾

« **Envoie-le demain avec nous faire une promenade et jouer. Et nous veillerons sur lui.** »[157]

Il leur répondit : « **Vais-je vous le confier comme, auparavant, je vous ai confié son frère ?** » Allez-vous me séparer de lui, de la même manière que vous m'avez séparé de son frère ?

« **Mais Allah est le meilleur Gardien, et Il est le plus Miséricordieux des miséricordieux.** » Il sera Tout-Miséricordieux envers moi, vu mon âge avancé et mon grand désir de revoir mon fils, et je L'invoque afin qu'Il nous réunisse !

[157] S12 V12.

﴿ وَلَمَّا فَتَحُوا۟ مَتَٰعَهُمْ وَجَدُوا۟ بِضَٰعَتَهُمْ رُدَّتْ إِلَيْهِمْ ۖ قَالُوا۟ يَٰٓأَبَانَا مَا نَبْغِى ۖ هَٰذِهِۦ بِضَٰعَتُنَا رُدَّتْ إِلَيْنَا ۖ وَنَمِيرُ أَهْلَنَا وَنَحْفَظُ أَخَانَا وَنَزْدَادُ كَيْلَ بَعِيرٍ ۖ ذَٰلِكَ كَيْلٌ يَسِيرٌ ﴿٦٥﴾ قَالَ لَنْ أُرْسِلَهُۥ مَعَكُمْ حَتَّىٰ تُؤْتُونِ مَوْثِقًا مِّنَ ٱللَّهِ لَتَأْتُنَّنِى بِهِۦٓ إِلَّآ أَن يُحَاطَ بِكُمْ ۖ فَلَمَّآ ءَاتَوْهُ مَوْثِقَهُمْ قَالَ ٱللَّهُ عَلَىٰ مَا نَقُولُ وَكِيلٌ ﴿٦٦﴾ ﴾

﴿ (65). Et lorsqu'ils ouvrirent leurs bagages, ils trouvèrent qu'on leur avait rendu leurs marchandises. Ils dirent : « Ô notre père ! Que pouvons-nous espérer de mieux ? Voici que nos marchandises nous ont été rendues ! Et ainsi nous approvisionnerons notre famille, nous veillerons à la sécurité de notre frère et nous nous ajouterons la charge d'un chameau et c'est une charge facile. » (66). Il dit : « Je ne l'enverrai avec vous que si vous vous engagez formellement au nom d'Allah à me le ramener, à moins que vous ne soyez cernés. » Lorsqu'ils lui eurent apporté l'engagement, il dit : « Allah est garant de ce que nous disons ! » ﴾

Les frères de Yûsuf trouvèrent que leurs marchandises leur avaient été restituées (V65-66)

Ainsi, à l'ouverture de leurs sacs, ils virent que leurs marchandises leur avaient été rendues, comme l'avait ordonné Yûsuf à ses serviteurs.

Ils dirent : ﴿ **Que pouvons-nous espérer de mieux ?** ﴾, on nous a fait pleine mesure et en plus de cela, on nous a rendu nos marchandises ![158]

﴿ **Et ainsi nous approvisionnerons notre famille, nous veillerons à la sécurité de notre frère et nous nous ajouterons la charge d'un chameau et c'est une charge facile.** ﴾ Ils désiraient convaincre leur père, en lui montrant que la simple présence de leur frère leur permettra de ramener la charge d'un chameau en plus.

Ya'qûb leur fit jurer par Allah qu'ils respecteraient leur promesse de ramener leur frère, à moins bien sûr d'être impuissants et de ne pouvoir le ramener.

﴿ **Allah est garant de ce que nous disons !** ﴾ Par cette parole, il réaffirma la solennité de l'engagement.

D'après Muḥammad Ibn Isḥâq, Ya'qûb n'avait d'autre choix que de les laisser emmener leur frère, en raison de leur besoin de nourriture.[159]

---

[158] Aṭ-Ṭabarî (16/162).

﴿ وَقَالَ يَٰبَنِيَّ لَا تَدۡخُلُواْ مِنۢ بَابٖ وَٰحِدٖ وَٱدۡخُلُواْ مِنۡ أَبۡوَٰبٖ مُّتَفَرِّقَةٖۖ وَمَآ أُغۡنِي عَنكُم مِّنَ ٱللَّهِ مِن شَيۡءٍۖ إِنِ ٱلۡحُكۡمُ إِلَّا لِلَّهِۖ عَلَيۡهِ تَوَكَّلۡتُۖ وَعَلَيۡهِ فَلۡيَتَوَكَّلِ ٱلۡمُتَوَكِّلُونَ ٦٧ وَلَمَّا دَخَلُواْ مِنۡ حَيۡثُ أَمَرَهُمۡ أَبُوهُم مَّا كَانَ يُغۡنِي عَنۡهُم مِّنَ ٱللَّهِ مِن شَيۡءٍ إِلَّا حَاجَةٗ فِي نَفۡسِ يَعۡقُوبَ قَضَىٰهَاۚ وَإِنَّهُۥ لَذُو عِلۡمٖ لِّمَا عَلَّمۡنَٰهُ وَلَٰكِنَّ أَكۡثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعۡلَمُونَ ٦٨ ﴾

﴿ (67). Et il dit : « Ô mes fils, n'entrez pas par une seule porte, mais entrez par des portes différentes ! Je ne peux cependant vous être d'aucune utilité contre la volonté d'Allah. La décision n'appartient qu'à Allah, en Lui je place ma confiance. Et que ceux qui placent leur confiance la placent en Lui. » (68). Etant entrés comme leur père le leur avait commandé, [cela] ne leur servit à rien contre [les décrets d'] Allah. Ce n'était qu'une précaution que Ya'qûb avait jugé bon [de leur recommander]. Il avait pleine connaissance de ce que Nous lui avions enseigné. Mais la plupart des gens ne savent pas. ﴾

L'ordre de Ya'qûb concernant l'entrée par des portes différentes (V67-68)

Allah nous informe de la recommandation de Ya'qûb à ses fils, au moment d'entrer en Egypte en compagnie de leur frère Binyâmîn, consistant à ne pas entrer par la même porte mais à emprunter des portes différentes. D'après de nombreux exégètes, la raison à cela est qu'il craignait que le mauvais œil ne les atteigne, car ils avaient tous un physique parfait.

﴿ **Je ne peux cependant vous être d'aucune utilité contre la volonté d'Allah. La décision n'appartient qu'à Allah, en Lui je place ma confiance. Et que ceux qui placent leur confiance la placent en Lui.** ﴾ Il savait toutefois que les précautions ne peuvent rien contre le décret divin, car lorsqu'Allah veut une chose, nul ne peut l'empêcher d'avoir lieu.

﴿ **Ce n'était qu'une précaution que Ya'qûb avait jugé bon [de leur recommander]. Il avait pleine connaissance de ce que Nous lui avions enseigné** ﴾, c'est-à-dire, d'après Qatâda et Ath-Thawrî, il mettait en application son savoir. ﴿ **Mais la plupart des gens ne savent pas.** ﴾[160]

[159] At-Tabarî (16/164).

[160] At-Tabarî (16/168).

﴿ وَلَمَّا دَخَلُوا عَلَىٰ يُوسُفَ ءَاوَىٰٓ إِلَيْهِ أَخَاهُ قَالَ إِنِّيٓ أَنَا أَخُوكَ فَلَا تَبْتَئِسْ بِمَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿٦٩﴾ ﴾

﴿ (69). Et quand ils furent entrés auprès de Yûsuf, il prit son frère à part et lui dit : « Je suis ton frère. Ne t'afflige pas pour ce qu'ils ont fait. » ﴾

Yûsuf réconforta son frère (V69)

Yûsuf reçut ses frères dans sa résidence d'honneur avec générosité et les couvrit de dons. Puis, il prit son frère Binyâmîn en aparté. Il lui révéla son identité, et lui conta ce qu'il s'était passé depuis. Il lui recommanda de ne point être peiné pour lui et de garder ceci secret. Ils convinrent ensuite d'une ruse pour que Binyâmîn reste avec lui.

﴿ فَلَمَّا جَهَّزَهُم بِجَهَازِهِمْ جَعَلَ ٱلسِّقَايَةَ فِى رَحْلِ أَخِيهِ ثُمَّ أَذَّنَ مُؤَذِّنٌ أَيَّتُهَا ٱلْعِيرُ إِنَّكُمْ لَسَٰرِقُونَ ﴿٧٠﴾ قَالُوا۟ وَأَقْبَلُوا۟ عَلَيْهِم مَّاذَا تَفْقِدُونَ ﴿٧١﴾ قَالُوا۟ نَفْقِدُ صُوَاعَ ٱلْمَلِكِ وَلِمَن جَآءَ بِهِۦ حِمْلُ بَعِيرٍ وَأَنَا۠ بِهِۦ زَعِيمٌ ﴿٧٢﴾ ﴾

﴿ (70). Puis, quand il leur eut fourni leurs provisions, il mit la coupe dans le sac de son frère. Ensuite un crieur annonça : « Caravaniers ! Vous êtes des voleurs ! » (71). Ils se retournèrent en disant : « Qu'avez-vous perdu ? » (72). Ils répondirent : « Nous cherchons la grande coupe du roi. La charge d'un chameau à qui l'apportera et j'en suis garant ! » ﴾

La ruse utilisée par Yûsuf pour garder son frère auprès de lui (V70-72)

Après avoir fait charger leurs chameaux de provisions, Yûsuf ordonna à l'un de ses serviteurs de glisser la coupe du roi, qui était en argent ou en or, dans le sac de Binyâmîn. Ibn Zayd rapporte qu'il s'agissait d'un récipient qu'il utilisait pour boire, ou également pour mesurer les grains, tellement la nourriture était rare, selon Ibn 'Abbâs, Mujâhid, Qatâda, Ad-Dahhâk et 'Abdu-r-Rahmân Ibn Zayd.[161]

Un héraut indiqua alors la perte de cette coupe, et la récompense d'une charge de chameau à qui la retrouverait.

[161] At-Tabarî (16/172, 173).

﴿ قَالُوا تَاللَّهِ لَقَدْ عَلِمْتُم مَّا جِئْنَا لِنُفْسِدَ فِي الْأَرْضِ وَمَا كُنَّا سَارِقِينَ ﴿٧٣﴾ قَالُوا فَمَا جَزَاؤُهُ إِن كُنتُمْ كَاذِبِينَ ﴿٧٤﴾ قَالُوا جَزَاؤُهُ مَن وُجِدَ فِي رَحْلِهِ فَهُوَ جَزَاؤُهُ كَذَٰلِكَ نَجْزِي الظَّالِمِينَ ﴿٧٥﴾ فَبَدَأَ بِأَوْعِيَتِهِمْ قَبْلَ وِعَاءِ أَخِيهِ ثُمَّ اسْتَخْرَجَهَا مِن وِعَاءِ أَخِيهِ كَذَٰلِكَ كِدْنَا لِيُوسُفَ مَا كَانَ لِيَأْخُذَ أَخَاهُ فِي دِينِ الْمَلِكِ إِلَّا أَن يَشَاءَ اللَّهُ نَرْفَعُ دَرَجَاتٍ مَّن نَّشَاءُ وَفَوْقَ كُلِّ ذِي عِلْمٍ عَلِيمٌ ﴿٧٦﴾ ﴾

﴿ (73). « Par Allah, dirent-ils, vous savez certes que nous ne sommes pas venus pour semer la corruption sur le territoire et que nous ne sommes pas des voleurs ! » (74). « Quelle sera donc la sanction si vous avez menti ? » (75). Ils dirent : « Celui dans les bagages duquel la coupe sera retrouvée sera livré [en tant qu'esclave]. C'est ainsi que nous punissons les malfaiteurs. » (76). Il (Yûsuf) commença par les sacs des autres avant celui de son frère, puis il la fit sortir du sac de son frère. C'est ainsi que nous suggérâmes cette ruse en faveur de Yûsuf, car sans cela, il ne pouvait pas se saisir de son frère selon la justice du pays, à moins qu'Allah ne l'eût voulu. Nous élevons en rang qui Nous voulons. Et au-dessus de tout homme détenant la science il y a un savant [plus docte que lui]. ﴾

Suite à l'accusation de vol dont ils faisaient l'objet, les frères de Yûsuf dirent : ﴿ **Par Allah, dirent-ils, vous savez certes que nous ne sommes pas venus pour semer la corruption sur le territoire et que nous ne sommes pas des voleurs !** ﴾ Effectivement, jusqu'alors ils avaient fait montre d'un comportement irréprochable.

Les serviteurs du roi demandèrent quelle serait la sanction si le voleur se trouvait parmi eux et ils répondirent : ﴿ **Celui dans les bagages duquel la coupe sera retrouvée sera livré [en tant qu'esclave]. C'est ainsi que nous punissons les malfaiteurs.** ﴾

Ceci était une loi d'Ibrâhîm, le voleur se trouvait livré à sa victime. Or, tel était ce que recherchait Yûsuf.

Pour asseoir sa ruse, il commença par chercher dans les sacs des autres avant d'ouvrir celui de Binyâmîn et d'en sortir la coupe.

Il prit donc Binyâmîn, en vertu de la loi en laquelle ils croyaient et qu'ils appliquaient. ﴿ **C'est ainsi que nous suggérâmes cette ruse en faveur de Yûsuf** ﴾, et il s'agit là d'une ruse agréée par Allah pour la sagesse et l'intérêt

qu'elle représente. ﴿ **Car sans cela il ne pouvait pas se saisir de son frère selon la justice du pays** ﴾, du roi d'Egypte, selon Ad-Dahhâk[162], ﴿ **à moins qu'Allah ne l'eût voulu.** ﴾

Allah loua Yûsuf par ces mots : ﴿ **Nous élevons en rang qui Nous voulons.** ﴾

Et certes :

﴿ يَرْفَعُ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مِنكُمْ وَٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْعِلْمَ دَرَجَٰتٍ ۚ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرٌ ﴿١١﴾ ﴾

﴿ **(...) Allah élèvera en degrés ceux d'entre vous qui auront cru et ceux qui auront reçu le savoir. Allah est parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.** ﴾ [163]

﴿ **Et au-dessus de tout homme détenant la science il y a un savant [plus docte que lui].** ﴾ Al-Hasan Al-Basrî commenta en disant : « Il n'y a pas de savant qui n'ait au-dessus de lui un autre savant dont la science dépasse la sienne, jusqu'à remonter à Allah. »[164]

De nombreux exégètes ont fourni une explication similaire. Qatâda a ajouté : « La science provient d'Allah, les savants ont hérité de cette science, et elle revient à Lui. »

﴿ ۞ قَالُوٓا۟ إِن يَسْرِقْ فَقَدْ سَرَقَ أَخٌ لَّهُۥ مِن قَبْلُ ۚ فَأَسَرَّهَا يُوسُفُ فِى نَفْسِهِۦ وَلَمْ يُبْدِهَا لَهُمْ ۚ قَالَ أَنتُمْ شَرٌّ مَّكَانًا ۖ وَٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا تَصِفُونَ ﴿٧٧﴾ ﴾

﴿ **(77). Ils dirent : « S'il a commis un vol, un frère à lui auparavant a volé aussi. » Mais Yûsuf tint sa pensée secrète et ne la leur dévoila pas. Il se dit [en lui-même] : « Vous êtes encore pires [que ce que je ne pensais]. Et Allah connaît mieux vos allégations. »** ﴾

Les frères de Yûsuf prétendirent que ce dernier avait volé (V77)

Lorsque la coupe du roi fut extraite du sac de Binyâmîn, ses frères dirent : ﴿ **S'il a commis un vol, un frère à lui auparavant a volé aussi.** ﴾ Ils voulaient ainsi s'innocenter et montrer qu'ils n'avaient rien de commun avec lui. Selon eux, celui-ci avait agi comme son frère, c'est-à-dire comme Yûsuf lui-même.

---

[162] At-Tabarî (16/188).
[163] S58 V11.
[164] At-Tabarî (16/193).

Yûsuf se tut, et garda les pensées suivantes secrètes : ﴿ **Vous êtes encore pires [que ce que je ne pensais]. Et Allah connaît mieux vos allégations.** ﴾

﴿ قَالُوا يَا أَيُّهَا الْعَزِيزُ إِنَّ لَهُ أَبًا شَيْخًا كَبِيرًا فَخُذْ أَحَدَنَا مَكَانَهُ إِنَّا نَرَاكَ مِنَ الْمُحْسِنِينَ ﴿٧٨﴾ قَالَ مَعَاذَ اللَّهِ أَن نَّأْخُذَ إِلَّا مَن وَجَدْنَا مَتَاعَنَا عِندَهُ إِنَّا إِذًا لَّظَالِمُونَ ﴿٧٩﴾ ﴾

﴿ (78). Ils dirent. « Ô Al-'Azîz, il a un père très âgé, prends donc l'un de nous à sa place ! Nous voyons que tu es vraiment du nombre des bienfaiteurs. » (79). Il dit : « Qu'Allah nous garde de prendre un autre que celui chez qui nous avons trouvé notre bien ! Nous serions alors vraiment injustes. » ﴾

Les frères de Yûsuf lui proposèrent de prendre la place de Binyâmîn (V78-79)

Lorsqu'il fut décidé que Binyâmîn serait retenu, ses frères réclamèrent la clémence de Yûsuf et tentèrent de l'amadouer en disant : ﴿ **Ô Al-'Azîz, il a un père très âgé** ﴾, qui éprouve énormément d'affection pour ce fils, qui compense la perte de Yûsuf, ﴿ **prends donc l'un de nous à sa place ! Nous voyons que tu es vraiment du nombre des bienfaiteurs** ﴾, qui ne refusent jamais de faire un bien.

Yûsuf répondit : ﴿ « **Qu'Allah nous garde de prendre un autre que celui chez qui nous avons trouvé notre bien ! Nous serions alors vraiment injustes.** » ﴾ Nous serions injustes si nous retenions un innocent à la place du coupable.

﴿ فَلَمَّا اسْتَيْأَسُوا مِنْهُ خَلَصُوا نَجِيًّا قَالَ كَبِيرُهُمْ أَلَمْ تَعْلَمُوا أَنَّ أَبَاكُمْ قَدْ أَخَذَ عَلَيْكُم مَّوْثِقًا مِّنَ اللَّهِ وَمِن قَبْلُ مَا فَرَّطتُمْ فِي يُوسُفَ فَلَنْ أَبْرَحَ الْأَرْضَ حَتَّىٰ يَأْذَنَ لِي أَبِي أَوْ يَحْكُمَ اللَّهُ لِي وَهُوَ خَيْرُ الْحَاكِمِينَ ﴿٨٠﴾ ارْجِعُوا إِلَىٰ أَبِيكُمْ فَقُولُوا يَا أَبَانَا إِنَّ ابْنَكَ سَرَقَ وَمَا شَهِدْنَا إِلَّا بِمَا عَلِمْنَا وَمَا كُنَّا لِلْغَيْبِ حَافِظِينَ ﴿٨١﴾ وَاسْأَلِ الْقَرْيَةَ الَّتِي كُنَّا فِيهَا وَالْعِيرَ الَّتِي أَقْبَلْنَا فِيهَا وَإِنَّا لَصَادِقُونَ ﴿٨٢﴾ ﴾

﴿ (80). Puis, lorsqu'ils eurent perdu tout espoir, ils se concertèrent en secret. Leur aîné dit : « Avez-vous oublié que votre père a pris de vous un engagement formel au nom d'Allah, et que déjà vous y avez manqué autrefois à propos de Yûsuf ? Je ne quitterai point le territoire, jusqu'à ce que mon père me le permette ou qu'Allah juge en ma faveur, et Il est le meilleur des juges.

(81). Retournez à votre père et dites : "Ô notre père, ton fils a volé. Et nous ne te rapportons que ce dont nous avons été témoins. Et nous n'étions nullement au courant de l'inconnu. (82). Et interroge la ville où nous étions, ainsi que la caravane dans laquelle nous sommes arrivés. Nous disons réellement la vérité." »

Ils se consultèrent et se rangèrent à l'avis de l'aîné (V80-82)

Une fois l'espoir perdu de ramener Binyâmîn avec eux, les frères se consultèrent et l'aîné, Rûbîl, celui qui avait déjà proposé de jeter Yûsuf dans le puits au lieu de le tuer, leur dit : « **Avez-vous oublié que votre père a pris de vous un engagement formel au nom d'Allah, et que déjà vous y avez manqué autrefois à propos de Yûsuf ?** » Vous êtes incapables de tenir votre engagement qui était de ramener Binyâmîn à son père, tout comme vous avez été incapables de ramener jadis Yûsuf.

« **Je ne quitterai point le territoire** », l'Egypte, « **jusqu'à ce que mon père me le permette ou qu'Allah juge en ma faveur** », jusqu'à ce que je puisse le reprendre par la force, ou qu'il me soit permis de le reprendre.

Il demanda à ses frères de raconter ce qui s'était passé à leur père et d'ajouter : « **Et nous n'étions nullement au courant de l'inconnu** », c'est-à-dire que nous ne savions pas qu'il avait volé, d'après Qatâda et 'Ikrima, ou nous ne savions pas qu'il avait volé lorsque Yûsuf nous posa la question au sujet du voleur, selon 'Abdu-r-Rahmân Ibn Zayd.

« **Et interroge la ville où nous étions** », qui était la capitale de l'Egypte, selon certains, à l'instar de Qatâda[165], ou une autre ville, « **ainsi que la caravane dans laquelle nous sommes arrivés** », demande-leur si nous avons bien veillé sur notre frère, ou encore si nous sommes bien véridiques dans ce que nous te racontons.

« **Nous disons réellement la vérité** », lorsque nous te disons que Binyâmîn a volé et qu'ils l'ont retenu pour cette raison.

﴿ قَالَ بَلْ سَوَّلَتْ لَكُمْ أَنفُسُكُمْ أَمْرًا ۖ فَصَبْرٌ جَمِيلٌ ۖ عَسَى اللَّهُ أَن يَأْتِيَنِي بِهِمْ جَمِيعًا ۚ إِنَّهُ هُوَ
الْعَلِيمُ الْحَكِيمُ ﴿٨٣﴾ وَتَوَلَّىٰ عَنْهُمْ وَقَالَ يَا أَسَفَىٰ عَلَىٰ يُوسُفَ وَابْيَضَّتْ عَيْنَاهُ مِنَ الْحُزْنِ
فَهُوَ كَظِيمٌ ﴿٨٤﴾ قَالُوا تَاللَّهِ تَفْتَأُ تَذْكُرُ يُوسُفَ حَتَّىٰ تَكُونَ حَرَضًا أَوْ تَكُونَ مِنَ
الْهَالِكِينَ ﴿٨٥﴾ قَالَ إِنَّمَا أَشْكُو بَثِّي وَحُزْنِي إِلَى اللَّهِ وَأَعْلَمُ مِنَ اللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٨٦﴾ ﴾

[165] At-Tabarî (16/210, 212).

﴿ (83). Alors il (Ya'qûb) dit : « Vos âmes plutôt vous ont inspiré quelque chose ! [Il ne me reste plus qu'une] belle patience ! Il se peut qu'Allah me les ramène tous les deux. Car c'est Lui l'Omniscient, le Sage. » (84). Et il se détourna d'eux et dit : « Que mon chagrin est grand pour Yûsuf ! » Ses yeux blanchirent d'affliction. Et il était accablé. (85). Ils dirent : « Par Allah ! Tu ne cesseras pas d'évoquer Yûsuf, jusqu'à ce que tu t'épuises ou que tu sois parmi les morts. » (86). Il dit : « Je ne me plains qu'à Allah de mon déchirement et de mon chagrin. Et je sais, de la part d'Allah, ce que vous ne savez pas... ﴾

La réaction de Ya'qûb lorsqu'il apprit la nouvelle (V83-86)

Ya'qûb leur tint les mêmes propos que ceux qu'il leur avait tenus lorsqu'ils lui ramenèrent la tunique tâchée de sang, prétendant que Yûsuf avait été dévoré par un loup : **﴿ Vos âmes plutôt vous ont inspiré quelque chose ! [Il ne me reste plus qu'une] belle patience ! ﴾**

D'après Muhammad Ibn Ishâq, il mit leur parole en doute, car il se dit qu'ils agirent avec Binyâmîn comme ils avaient agi avec Yûsuf.

Puis, Ya'qûb s'en remit à Allah et L'implora afin qu'Il lui ramène ses fils : Yûsuf, Binyâmîn et Rûbîl qui était resté en Egypte[166], attendant le jugement d'Allah ; soit la permission de son père de rentrer avec son agrément, soit la possibilité de libérer son frère.

﴿ Il se peut qu'Allah me les ramène tous les deux. Car c'est Lui l'Omniscient ﴾, Celui qui connaît parfaitement ma situation, **﴿ le Sage ﴾**, Ses actes, Ses décrets et Ses décisions à notre sujet sont sages.

﴿ Et il se détourna d'eux et dit : « Que mon chagrin est grand pour Yûsuf ! » Ses yeux blanchirent d'affliction. Et il était accablé. ﴾ Son affliction face à la disparition de Yûsuf refit surface et fut amplifiée par la disparition de Binyâmîn et Rûbîl.

Il est rapporté de Sa'îd Ibn Jubayr, d'après 'Abdu-r-Razzâq, d'après Ath-Thawrî, d'après Sufyân Al-'Usfurî : « La formule "certes, nous sommes à Allah et à Lui nous retournerons" n'a été accordée qu'à la communauté musulmane. N'avez-vous pas entendu les paroles de Ya'qûb ? **﴿ « Que mon chagrin est grand pour Yûsuf ! » Ses yeux blanchirent d'affliction. Et il était accablé. ﴾** »[167]

---

[166] At-Tabarî (16/214).

[167] 'Abdu-r-Razzâq (2/227).

Selon Qatâda, Ya'qûb garda le silence et s'abstint de se plaindre auprès des hommes.[168]

Ad-Dahhâk indique que cela signifie qu'il devint affligé par la tristesse.[169]

Ses fils lui répondirent : ﴿ « **Par Allah ! Tu ne cesseras pas d'évoquer Yûsuf, jusqu'à ce que tu t'épuises** ﴾, jusqu'à ne plus avoir de forces, ﴿ **ou que tu sois parmi les morts ! »** ﴾, tu finiras par mourir de chagrin.

Ya'qûb s'en remit à Allah et plaça son espoir en Lui : ﴿ « **Je ne me plains qu'à Allah de mon déchirement et de mon chagrin. Et je sais, de la part d'Allah, ce que vous ne savez pas.** » ﴾

Ibn 'Abbâs ﷺ interprète ces dernières paroles comme faisant référence au rêve de Yûsuf, au sujet duquel il savait qu'il allait se réaliser de par sa véracité.[170]

﴿ يَٰبَنِيَّ ٱذْهَبُوا۟ فَتَحَسَّسُوا۟ مِن يُوسُفَ وَأَخِيهِ وَلَا تَا۟يْـَٔسُوا۟ مِن رَّوْحِ ٱللَّهِ ۖ إِنَّهُۥ لَا يَا۟يْـَٔسُ مِن رَّوْحِ ٱللَّهِ إِلَّا ٱلْقَوْمُ ٱلْكَٰفِرُونَ ﴿٨٧﴾ فَلَمَّا دَخَلُوا۟ عَلَيْهِ قَالُوا۟ يَٰٓأَيُّهَا ٱلْعَزِيزُ مَسَّنَا وَأَهْلَنَا ٱلضُّرُّ وَجِئْنَا بِبِضَٰعَةٍ مُّزْجَىٰةٍ فَأَوْفِ لَنَا ٱلْكَيْلَ وَتَصَدَّقْ عَلَيْنَآ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ يَجْزِى ٱلْمُتَصَدِّقِينَ ﴿٨٨﴾ ﴾

﴿ (87). Ô mes fils ! Partez et enquérez-vous de Yûsuf et de son frère. Et ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Seuls les gens mécréants désespèrent de la miséricorde d'Allah ! » (88). Et lorsqu'ils s'introduisirent auprès de lui (Yûsuf), ils dirent : « Ô Al-'Azîz, le malheur s'est abattu sur nous et notre famille et nous venons avec une marchandise sans grande valeur ! Donne-nous une pleine mesure, et fais-nous la charité. Certes, Allah récompense les charitables. » ﴾

Ya'qûb envoya ses fils en Egypte s'enquérir de Yûsuf et de son frère, en leur recommandant d'avoir l'espoir en Allah.

Lorsqu'ils arrivèrent face à Yûsuf, ils se plaignirent en disant : ﴿ **Ô Al-'Azîz, le malheur s'est abattu sur nous et notre famille** ﴾, c'est-à-dire que nous avons été touchés par la famine et la sécheresse, ﴿ **et nous venons avec une marchandise sans grande valeur !** ﴾

Ainsi, ils avaient apporté une marchandise sans réelle valeur afin de l'échanger contre de la nourriture, d'après Mujâhid, Al-Hasan et d'autres.[171]

---

[168] At-Tabarî (16/216).
[169] At-Tabarî (16/218).
[170] At-Tabarî (16/227).

﴿ **Donne-nous une pleine mesure** ﴾, accorde-nous contre cette marchandise sans réelle valeur la même quantité de nourriture que celle que tu nous accordais auparavant. Ibn Mas'ûd ﷺ lisait ce verset de telle sorte qu'il signifiait : « Accorde-nous la charge complète de nos chameaux. »[172]

﴿ **Et fais-nous la charité** ﴾, en nous rendant notre frère, comme l'explique Ibn Jurayj.[173] ﴿ **Certes, Allah récompense les charitables.** ﴾

A ce propos, lorsqu'il fut demandé à Sufyân Ibn 'Uyayna si d'autres Prophètes avant Muḥammad ﷺ s'étaient vu interdire l'aumône, il répondit en citant ce verset : ﴿ Donne-nous une pleine mesure, et fais-nous la charité. ﴾[174]

﴿ قَالَ هَلْ عَلِمْتُم مَّا فَعَلْتُم بِيُوسُفَ وَأَخِيهِ إِذْ أَنتُمْ جَٰهِلُونَ ﴿٨٩﴾ قَالُوٓاْ أَءِنَّكَ لَأَنتَ يُوسُفُ ۖ قَالَ أَنَا۠ يُوسُفُ وَهَٰذَآ أَخِى ۖ قَدْ مَنَّ ٱللَّهُ عَلَيْنَآ ۖ إِنَّهُۥ مَن يَتَّقِ وَيَصْبِرْ فَإِنَّ ٱللَّهَ لَا يُضِيعُ أَجْرَ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٩٠﴾ قَالُواْ تَٱللَّهِ لَقَدْ ءَاثَرَكَ ٱللَّهُ عَلَيْنَا وَإِن كُنَّا لَخَٰطِـِٔينَ ﴿٩١﴾ قَالَ لَا تَثْرِيبَ عَلَيْكُمُ ٱلْيَوْمَ ۖ يَغْفِرُ ٱللَّهُ لَكُمْ ۖ وَهُوَ أَرْحَمُ ٱلرَّٰحِمِينَ ﴿٩٢﴾ ﴾

﴿ (89). Il dit : « Savez-vous ce que vous avez fait de Yûsuf et de son frère alors que vous étiez ignorants ? » (90). Ils dirent : « Serais-tu Yûsuf ? » Il dit : « Je suis Yûsuf, et voici mon frère ! Certes, Allah nous a favorisés. Quiconque craint et patiente [en sera récompensé]. Et très certainement, Allah ne fait pas perdre la récompense des bienfaiteurs. » (91). Ils dirent : « Par Allah ! Vraiment Allah t'a préféré à nous et nous avons été fautifs ! » (92). Il dit : « Nul grief sur vous aujourd'hui. Qu'Allah vous pardonne ! C'est Lui le plus Miséricordieux des miséricordieux... ﴾

Yûsuf se dévoila et pardonna à ses frères (V89-92)

Allah mentionne ici les propos tenus par Yûsuf lorsque celui-ci entendit ses frères parler de la détresse et de la famine qu'ils avaient à subir, le chagrin de son père à cause de la perte de ses fils qui lui revint en mémoire. Il fut pris de compassion, par rapport à sa situation à lui, qui était dans l'aisance et disposait du pouvoir. Il se mit à pleurer et dévoila à ses frères sa véritable identité. Il ne fit cela que sur ordre d'Allah, tout comme il leur avait jadis dissimulé son identité sur ordre divin.

---

[171] Aṭ-Ṭabarî (16/238).
[172] Aṭ-Ṭabarî (16/238).
[173] Aṭ-Ṭabarî (16/243).
[174] Rapporté par Ibn Jarîr. Aṭ-Ṭabarî (16/242). Ce verset montre en effet que l'aumône ne leur était pas interdite, malgré leur prophétie.

Il leur dit : ﴿ **Savez-vous ce que vous avez fait de Yûsuf et de son frère alors que vous étiez ignorants ?** ﴾ C'est-à-dire, ignorants de la gravité de cet acte.

A ce propos, les savants affirment que tout pécheur est ignorant, se basant sur le verset suivant :

﴿ ثُمَّ إِنَّ رَبَّكَ لِلَّذِينَ عَمِلُوا السُّوءَ بِجَهَالَةٍ ثُمَّ تَابُوا مِن بَعْدِ ذَٰلِكَ وَأَصْلَحُوا إِنَّ رَبَّكَ مِن بَعْدِهَا لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١١٩﴾ ﴾

﴿ **Puis ton Seigneur, envers ceux qui ont commis le mal par ignorance et se sont par la suite repentis et ont amélioré leur conduite, ton Seigneur, après cela, est certes Pardonneur et Très-Miséricordieux.** ﴾ [175]

Ainsi, lorsque la situation fut devenue très difficile pour les frères de Yûsuf, Allah leur accorda une issue, comme Il le promet ailleurs :

﴿ فَإِنَّ مَعَ الْعُسْرِ يُسْرًا ﴿٥﴾ إِنَّ مَعَ الْعُسْرِ يُسْرًا ﴿٦﴾ ﴾

﴿ **A côté de la difficulté est, certes, une facilité ! A côté de la difficulté est, certes, une facilité !** ﴾ [176]

C'est alors que, stupéfaits de voir que cet homme chez qui ils se rendaient depuis deux ans sans le reconnaître n'était autre que leur frère, ils s'exclamèrent : ﴿ **« Serais-tu Yûsuf ? »** ﴾

Il répondit : ﴿ **« Je suis Yûsuf, et voici mon frère. Certes, Allah nous a favorisés** ﴾, en nous réunissant après tant d'années. ﴿ **Quiconque craint et patiente [en sera récompensé]. Et très certainement, Allah ne fait pas perdre la récompense des bienfaiteurs. »** ﴾

Ses frères reconnurent alors la supériorité de Yûsuf sur eux, tant en termes de qualités physiques que de qualités morales, tant en termes de biens matériels qu'en termes de prophétie : ﴿ **Par Allah ! Vraiment Allah t'a préféré à nous et nous avons été fautifs !** ﴾ Ils reconnurent leur péché et le mal qu'ils lui avaient causé.

Yûsuf leur répondit : ﴿ **Nul grief sur vous aujourd'hui. Qu'Allah vous pardonne ! C'est Lui le plus Miséricordieux des miséricordieux.** ﴾ On ne vous tiendra pas rigueur de votre faute aujourd'hui et nul reproche ne vous sera fait désormais. Puis, il invoqua Allah en leur faveur.

---

[175] S16 V119.
[176] S94 V5-6.

﴿ ٱذْهَبُوا۟ بِقَمِيصِى هَٰذَا فَأَلْقُوهُ عَلَىٰ وَجْهِ أَبِى يَأْتِ بَصِيرًا وَأْتُونِى بِأَهْلِكُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٩٣﴾
وَلَمَّا فَصَلَتِ ٱلْعِيرُ قَالَ أَبُوهُمْ إِنِّى لَأَجِدُ رِيحَ يُوسُفَ ۖ لَوْلَآ أَن تُفَنِّدُونِ ﴿٩٤﴾ قَالُوا۟ تَٱللَّهِ إِنَّكَ
لَفِى ضَلَٰلِكَ ٱلْقَدِيمِ ﴿٩٥﴾ ﴾

﴿ (93). Emportez ma tunique que voici, et appliquez-la sur le visage de mon père ; il recouvrera la vue. Et amenez-moi toute votre famille. » (94). Et dès que la caravane franchit la frontière, leur père dit : « Je décèle, certes, l'odeur de Yûsuf, même si vous dites que je radote. » (95). Ils lui dirent : « Par Allah, te voilà bien dans ton ancien égarement ! » ﴾

Ya'qûb reconnut l'odeur de son fils (V93-95)

Yûsuf demanda à ses frères de rapporter sa tunique à son père, qui avait perdu la vue à force de pleurs, et il leur demanda de ramener toute leur famille avec eux.

﴿ **Et dès que la caravane franchit la frontière** ﴾, en quittant l'Egypte, ﴿ **leur père dit : « Je décèle, certes, l'odeur de Yûsuf, même si vous dites que je radote »** ﴾, même si vous pensez que je suis sénile, ou si vous me prenez pour un fou.[177]

D'après Ibn 'Abbâs ﷺ, lorsqu'ils quittèrent l'Egypte, un vent fort souffla, si bien que l'odeur de Yûsuf parvint jusqu'à Ya'qûb. Il précise qu'il put la sentir à une distance de huit jours de marche.[178]

Les frères de Yûsuf tinrent alors des propos qu'il ne convenait guère de tenir à un père, et encore moins à un Prophète : ﴿ **« Par Allah te voilà bien dans ton ancien égarement ! »** ﴾ Cet égarement consistait, pour eux, à aimer Yûsuf au point de ne pas se consoler de sa perte.[179]

﴿ فَلَمَّآ أَن جَآءَ ٱلْبَشِيرُ أَلْقَىٰهُ عَلَىٰ وَجْهِهِۦ فَٱرْتَدَّ بَصِيرًا ۖ قَالَ أَلَمْ أَقُل لَّكُمْ إِنِّىٓ أَعْلَمُ مِنَ ٱللَّهِ مَا
لَا تَعْلَمُونَ ﴿٩٦﴾ قَالُوا۟ يَٰٓأَبَانَا ٱسْتَغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَآ إِنَّا كُنَّا خَٰطِـِٔينَ ﴿٩٧﴾ قَالَ سَوْفَ أَسْتَغْفِرُ لَكُمْ
رَبِّىٓ ۖ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلْغَفُورُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٩٨﴾ ﴾

[177] At-Tabarî (16/253, 255).
[178] 'Abdu-r-Razzâq (2/329), voir aussi At-Tabarî (16/250).
[179] At-Tabarî (16/257).